

Notice explicative pour l'outil cartographique des Chambres d'agriculture

Objectifs : renseigner vos bâtiments agricoles et leurs caractéristiques, vos projets de bâtiments agricoles, sur un outil cartographique afin de mieux prendre en compte les projets agricoles et les caractéristiques de vos exploitations.

➤ Comment renseigner via l'outil cartographique GEO :

Dans le navigateur **Mozilla Firefox**, se connecter au portail GEO (en copiant l'adresse du lien dans la barre de recherche de votre navigateur internet):

<https://grandest.nosterritoires.fr/adws/app/a0483cef-1f52-11eb-ac84-93fd03961000/index.html>

Les identifiants : ccmc51

Le mot de passe : ccmc51

➤ Etapes pour renseigner un bâtiment existant :



1. Zoomer sur la commune que vous souhaitez avec la molette de votre souris ou via le + et – à gauche de l'écran



2. Cliquer sur l'outil d'interrogation à droite de la fenêtre

3. Cliquer sur votre bâtiment agricole

4. Une fenêtre s'ouvre, cliquer sur « éditer »

5. Renseigner les différents champs, sauf celui de la « zone bâtiment ».

6. Cliquer sur  en bas de la fenêtre

7. Renouveler les opérations de 3 à 6 pour chaque bâtiment de votre exploitation.



Fiche informations bâtiment	
Région ou collectivité	-
Localisation	
Noms EPCI	CC de la Moivre à la Coelle
Noms Communes	BREUVERY-SUR-COOLE
Renseignements bâtiment	
Nature du bâtiment	Industriel, agricole ou commercial
Etat du bâtiment	-
Classement du bâtiment	-
Propriété du bâtiment	-
Zone du bâtiment	-
Photométrique	-

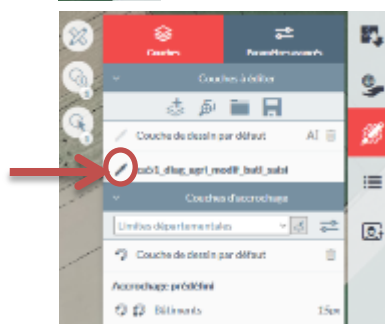
➤ **Etapas pour dessiner un bâtiment non existant ou en projet :**

Vous pouvez dessiner une zone pas forcément précise pour le projet de bâtiment, il s'agira surtout d'identifier les parcelles de projet agricole.

1. Cliquer sur l'onglet « Edition » à droite de l'écran




2. Cliquer sur le pinceau de la couche « ca51_diag_agri_modif_bati_saisi »

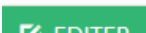


3. Cliquer sur l'outil polygone  et dessiner le polygone de votre projet de bâtiment agricole ou la zone de projet, terminer le dessin par un double clic.

4. Pour annuler le dessin ou le modifier, cliquer sur la flèche retour 

5. Renseigner les différents éléments concernant votre projet dans la fenêtre qui s'est ouverte, puis cliquer sur 

6. Pour supprimer le polygone qui vient d'être créé après avoir renseigné tous les éléments, re cliquer sur l'onglet d'interrogation et sélectionner le polygone dessiné.

Cliquez sur  puis sur supprimer.



Si vous avez renseigné tous les éléments que vous souhaitez, vous pouvez vous déconnecter du portail ou fermer l'onglet.

N'hésitez pas à contacter le référent Chambre d'Agriculture du diagnostic agricole pour votre commune, pour toutes difficultés rencontrées.

Estelle MILLON - estelle.millon@marne.chambagri.fr

Raphaël BAUDRILLIER - raphael.baudrillier@marne.chambagri.fr

A lire sur notre site :

[Diagnostic agricole sur l'intercommunalité de la Moivre à la Coole : pourquoi participer ?](#)